

**Rapport d'évaluation 2018-2021**  
Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement

**Nom du subventionné : Association pour la danse contemporaine**

*Partie subventionnante :*

- Ville de Genève, département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

**Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :**

L'association pour la danse contemporaine (ADC) a pour but la promotion, sous toutes ses formes, de la danse contemporaine.

A cette fin elle :

- organise, produit ou coproduit des spectacles, performances, stages, rencontres, expositions ;
- produit, diffuse, utilise des publications et tout autre support de communication ;
- gère et administre un ou plusieurs lieux de productions et/ou de répétitions et/ou d'accueils de spectacles.

Dans la convention 2018-2021, l'ADC s'est engagée à poursuivre et développer les activités suivantes:

- mise sur pied d'une programmation saisonnière de danse contemporaine
- organisation d'actions de médiation et de sensibilisation,
- édition périodique du « Journal de l'adc »,
- gestion d'un centre de documentation de danse ouvert au public, avec quelques 1000 ouvrages, autant de vidéos et DVD et une dizaine de collections de revues,
- travail en réseau (local, national et international),
- réalisation de la programmation de la scène danse de la Fête de la Musique,
- gestion de trois studios pour la création, la recherche et la pratique de la danse.

A travers son soutien, la Ville de Genève souhaite :

- que l'ADC soit partie intégrante de la vie culturelle genevoise et régionale ;
- qu'elle travaille en partenariat avec les écoles genevoises et les institutions de la région ;
- que la qualité de son travail artistique et organisationnel soit reconnue aussi bien par le public que par la profession ;
- que sa politique de prix des places permette un accès à un large public.

**Mention du contrat :** Convention de subventionnement entre la Ville de Genève et l'association pour la danse contemporaine (ADC)

**Durée du contrat :** du 01.01.2018 au 31.12.2021 (4 ans)

**Période évaluée :** du 01.01.2018 au 31.12.2020 + éléments connus de l'exercice 2021

## 2020 et 2021: années covid 19

Sous « Résultat » figurent :

- un chiffre indiquant ce qui a été planifié
- une parenthèse indiquant ce qui a été réalisé/reporté/annulé.

<b>Objectif 1. : Développer des saisons de spectacles de danse contemporaine composées de coproductions et d'accueils</b>				
Indicateur 1.1 : Nombre de coproductions (créations ou reprises)				
	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	Entre 4 et 6	Entre 4 et 6	Entre 4 et 6	Entre 4 et 6
Résultat	6	11	6 (dont 3 réalisées)	12 (dont 3 reports de 2020)
<p><b>Commentaires :</b></p> <p>L'une des missions premières de l'ADC est d'accompagner et de coproduire la création chorégraphique. A l'instar de structures équivalentes et dans l'optique de positionner activement Genève et le bassin lémanique sur la scène chorégraphique suisse et européenne, l'ADC s'engage comme un partenaire solide dans le développement d'un projet de création. Son soutien important permet aux compagnies de travailler dans un cadre professionnel, de produire des œuvres de qualité, de boucler plus facilement leur montage financier et d'assurer une visibilité à leur création, leur permettant ainsi de s'engager dans un processus de diffusion.</p> <p>En tant que coproducteur, l'ADC s'engage en premier lieu auprès de chorégraphes genevois comme principal et premier partenaire de création avec un soutien financier conséquent. En plus, elle met à disposition l'un des studios de créations qu'elle gère à la Maison des arts du Grütli (entre 4 et 12 semaines, voire plus en fonction des projets), propose des temps de création sur le plateau sous forme de résidence de travail, y compris technique (généralement 1 à 3 semaines) et accompagne tout le processus de création et de diffusion. L'ADC coproduit ensuite des chorégraphes romands, pour lesquels elle est également l'un des partenaires importants, en subsidiarité à leur municipalité et canton de références. Enfin, l'ADC coproduit également certaines créations internationales ciblées (logiques de partenariat, suivi de projet, relation de confiance, échange, etc.) avec des sommes moins conséquentes.</p> <p>Tous les projets sont singuliers, ont des gabarits multiples, s'inscrivent dans des partenariats et collaborations diversifiés (locaux, régionaux et internationaux) et s'insèrent parfois au sein de nœuds de programmations spécifiques.</p> <p>L'ADC planifie et produit aussi toute la communication relative à la création, met sur pied des actions de médiation et de sensibilisation pour le public et/ou l'école et accompagne le processus de travail en fonction des demandes et besoins des compagnies.</p> <p>L'ADC choisit les projets en fonction de leur pertinence (démarche artistique, singularité du propos, de l'écriture chorégraphique, positionnement du projet dans la trajectoire de la compagnie, etc.). Par ailleurs, l'ADC est parfois à l'initiative de projets en offrant par exemple des cartes blanches à certains chorégraphes, en accompagnant des projets particuliers de chorégraphes émergents ou en mettant sur pied des événements ponctuels en lien avec le contexte artistique et culturel.</p>				

### 2018

Parmi les 6 créations genevoises coproduites, notons la soirée double qui a associé une création de Foofwa d'Imobilité couplée à la coproduction de son film de danse, avec un accueil d'une pièce de l'irlandaise Oona Doherty, couplée elle aussi à son film de danse. Notons également la toute première création signée par la chorégraphe et danseuse genevoise Ruth Childs.

### 2019

Année particulière avec un grand nombre de coproductions. Parmi elles :

- 2 créations genevoises de chorégraphes émergents coproduites dans le cadre du temps fort Emergentia, mis en place pour la première fois en 2019 ;
- 2 reprises de chorégraphes genevois, dont la pièce de Cindy Van Acker qui a reçu le premier prix de danse de la part de l'OFC et la reprise d'une pièce de Rudy Van der Merwe créée en Afrique du Sud et diffusée ensuite à Genève, en partenariat avec le Grütli ;
- 1 commande dans le cadre de l'hommage rendu à Noemi Lapzeson. L'événement « à Noemi » s'est tenu à la Maison des Arts du Grütli trois jours durant, pendant lesquels plus de 600 personnes en accès libre se sont réparties dans l'ensemble du bâtiment pour assister aux différentes propositions que l'ADC a mises en place. Le public a ainsi pu découvrir de nombreuses et précieuses archives visuelles et sonores, suivre des cours inspirés par la pédagogie de la chorégraphe, assister à des performances jouées en son honneur, revoir une exposition historique des photographies de Jesus Moreno consacrées au travail de Noemi Lapzeson et visionner des films et documentaires d'une grande et belle tenue.
- une commande de création au Ballet Junior coproduite par l'ADC ;
- la première coproduction de l'ADC avec Aurélien Dougé ;
- la proposition singulière adressée à Marthe Krummenacher pour des soirées d'improvisation entre 16 danseurs et musiciens essentiellement genevois.

### 2020

6 créations dont le projet adressé au chorégraphe et danseur Mark Lorimer pour une création avec 8 danseurs romands (report en 2021).

Également, deux coproductions internationales : la première réalisée main dans la main avec La Bâtie, avec la création de Jan Martens pour 17 danseurs. Un accueil hors du commun pour lequel la Bâtie et l'ADC se sont unis pour l'organiser tout en apportant une part de coproduction (report en 2021).

La seconde coproduction pour laquelle l'ADC s'est engagée est en lien avec l'inauguration du Pavillon de la danse, avec la nouvelle création de la chorégraphe belge Lisbeth Gruwez en duo avec la pianiste Claire Chevallier (report en 2021).

A noter encore, une coproduction d'une chorégraphe genevoise émergente, Diana Akbulut, dans le cadre du temps fort Emergentia (reporte 2021), et la création mondiale de la pièce du français Emmanuel Eggermont, créée sur le plateau de l'ADC.

En raison du covid-19, 3 des 6 coproductions n'ont pas pu avoir lieu. Elles seront reportées sur la saison 2021-2022.

### 2021

En juin 2021, l'ADC a expérimenté une nouvelle manière d'occuper l'espace et le temps via un projet d'occupation d'un lieu, en germination depuis plusieurs années. Mais le rythme exigeant des saisons, les pressions liées aux nouvelles productions et le manque de respirations globales au sein des activités laissaient trop peu de place pour le laisser grandir. Il y avait aussi une contradiction entre le souhait de concevoir le dispositif d'occupation plutôt grand format – en l'occurrence, une occupation longue et pleine du lieu

sans la nécessité de machiner une nouvelle création – et les logiques de production et de diffusion qui résistent encore aux projets sortant des sentiers battus. Il fallait également trouver un format en adéquation avec les ressources humaines, techniques et financières, et les aspirations et besoins des artistes.

La première expérience a donc eu lieu avec l'invitation adressée à la danseuse Marthe Krummenacher et au musicien Cyril Yeterian : 17 danseur.euses et musicien.nes se sont réunies pendant deux semaines au Pavillon. Ce temps était pensé comme une occupation du lieu du matin au soir, autour de la rencontre et de l'improvisation, ouverte au public lors de sets d'expérimentations en journée et lors de spectacles improvisés en soirée. A l'issue de ce projet, l'ADC a réalisé combien le terme même d'occupation avait rempli ses promesses : les artistes ont eu la liberté de prendre littéralement possession du lieu, ils ont eu la de la place et de l'espace pour expérimenter et mettre en partage leurs recherches, ils étaient tous également responsables de ce qui pouvait se produire sur scène et hors scène. Avec cette première proposition d'occuper le Pavillon, il y a aussi le désir pour l'ADC de s'investir et de s'impliquer autrement dans un processus créatif, d'être en contact étroit avec les mécanismes de travail, de réajuster à chaque instant les dispositifs et de tester les potentialités de l'outil Pavillon. Il y a également l'envie d'en finir avec le travail parfois solitaire et souvent segmenté de chacune et chacun, cette façon de saucissonner chaque étape d'une création, de l'envisager comme une chaîne dans laquelle chaque maillon est porté par une tête – chorégraphie, interprétation, scénographie, administration, diffusion, communication, médiation, technique... L'ADC a essayé de porter plus collectivement chacune de ces actions, tout en constatant qu'il n'est pas si simple de se déshabituer des manières de faire et de bouger les lignes.

A l'avenir, l'ADC imagine une ou deux *Occupations* par saison. Chacune se conçoit en fonction d'un projet singulier et se met en place dans un dialogue serré entre l'équipe du Pavillon et la compagnie.

Indicateur 1.2 : Nombre de spectacles en accueil au programme (hors formation)

	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	Entre 6 et 8	Entre 6 et 8	Entre 6 et 8	Entre 6 et 8
Résultat	11	12	14 (8 réalisés)	11 (dont 2 reports de 2020)

**Commentaires :**

L'ADC privilégie les accueils ayant un ancrage affirmé sur une recherche au niveau de l'écriture et la composition chorégraphique. Elle aime aussi que des liens soient tissés avec la composition musicale, qu'elle soit jouée en live sur scène ou composée en étroite collaboration avec la danse. L'ADC suit certains chorégraphes et soutient leur développement ; elle cherche aussi de nouvelles signatures et des alternatives au circuit européen, qui fait que si tel artiste n'est pas formé ou coproduit par telle institution et présenté dans tel festival, il sort du circuit. Or, la recherche authentique de l'artiste doit être défendue et soutenue. L'ADC souhaite donc s'ouvrir aux artistes dont le travail ne s'identifie pas toujours au marché, mais qui affirment leur liberté à travers l'autonomie de leur langage et de leur engagement. Parfois, les accueils sont tournés vers un grand public, d'autres fois, ils sont plus intimistes ; il y a quelques gros accueils qui font halte sur le plateau de l'ADC et sont présentés peu de fois ; d'autres propositions sont plus petites, soit dans leur format, soit dans leur durée, plus faciles à monter, moins onéreuses, réalisées en partenariat avec d'autres structures. Certaines pièces sont jouées plus longtemps et donnent l'occasion d'être couplées avec des propositions de médiations.

Chaque accueil, chaque proposition génère sa propre dynamique et demande de créer alentour des conditions de réception et de diffusion singulières. Il n'y a pas de recette universelle. Quoiqu'il en soit, les propositions se multiplient et il est de plus en plus demandé à l'ADC de collaborer avec les nombreux festivals de Genève. De même, l'ADC est de plus en plus souvent sollicitée à s'inscrire dans des logiques de réseaux. Le contexte a changé, le milieu de la danse s'est professionnalisé, densifié et diversifié, les demandes et sollicitations de qualité sont nombreuses. La gestion de la planification et de la programmation ne se réalise plus de la même manière qu'il y a une dizaine d'années, d'autant plus ces derniers temps où les logiques de productions et de tournées sont remises en question suite à la prise de conscience induite par les nouveaux défis écologiques et sanitaires.

### **2018**

Année particulière, avec deux spectacles accueillis dans le cadre du festival biennal Steps du pour-cent culturel Migros : Sidi Larbi Cherkaoui sur le plateau du BFM et le Faso Danse Théâtre d'Afrique de l'Ouest sur le plateau de l'ADC.

L'ADC a également lancé la première saison de la nouvelle direction avec l'accueil d'un artiste encore jamais produit à Genève, Salva Sanchis et sa proposition d'une pure décharge de danse sur le plateau. L'ADC a également accompagné la création internationale du belge Brice Leroux, qui a réalisé sa première mondiale sur plateau de l'ADC, tout comme celle de la française Nina Santes, en collaboration avec le festival Antigél.

### **2019**

Un grand nombre d'accueils concerne des compagnies peu ou pas connues à Genève : Katerina Andreou, Ola Maciejewska, Nora Chipaumire, Gaëlle Bourges...

Ce qui est à relever sur cette année, ce sont les deux spectacles tout public, dont un spécifiquement adressé à de jeunes enfants dans le but de renforcer le partenariat avec le DIP. Ces propositions ont permis de mettre en place des collaborations avec des associations. L'ADC a notamment élaboré un projet pilote pour le jeune public en collaborant avec l'association Pro Philo de Genève qui pratique la discussion philosophique. Utiliser le questionnement, le penser ensemble est au cœur de ces discussions. L'ADC a éprouvé cette méthode à partir de l'expérience commune d'un spectacle de danse contemporaine avec des classes de l'école primaire. Cette expérience positive a permis de poser les outils de base des discussions philosophiques permettant entre autres d'exercer la multiplicité des points de vue et d'aider au cheminement de la pensée. Grâce à la discussion, les enfants vont au-delà de ce qui leur a semblé bizarre de prime abord et élaborent une pensée plus fine. Cette expérience fondatrice a permis à l'ADC de trouver un chemin et des collaborations qui lui sont propres, en lien avec l'école.

### **2020**

L'année 2020 devait être celle de l'ouverture du Pavillon de la danse. L'ADC avait donc projeté une programmation spéciale qui devait entre autres lui permettre de tisser des liens avec de nouveaux partenaires, d'initier de nouvelles pratiques, de tester la nouvelle salle avec des projets d'envergure et également de travailler auprès du public des questions liées à la culture chorégraphique, à la sensibilisation et à la mise en valeur du patrimoine genevois de la danse contemporaine. Après un temps fort lors du festival de la Bâtie, l'ADC devait enchaîner avec un accueil exceptionnel pour lequel s'est engagée en tant que coproducteur international, avec une première suisse d'une pièce portée par la chorégraphe et danseuse Lisbeth Gruwez et la pianiste virtuose Claire Chevallier, en travail sur une partition de Debussy. Cet accueil fait partie d'un programme spécial et exceptionnel que l'ADC avait lancé pour l'ouverture du Pavillon, soutenu par un don de la Loterie romande.

Parmi les 14 accueils prévus, 5 sont des compagnies suisses, ce qui est aussi un fait exceptionnel : il tient en effet à cœur de l'ADC de diffuser la création chorégraphique suisse qui a un niveau remarquable. Avec la crise sanitaire, la Pavillon de la danse n'a pas pu être achevé en 2020, son ouverture a été repoussée en 2021, les théâtres ont fermé et l'activité de l'ADC a été bouleversée.

6 accueils n'ont pas pu avoir lieu – 4 seront reprogrammés sur la saison 2021-2022.

## 2021

C'est une année historique pour l'ADC : le 15 mars 2021, l'association a emménagé dans le flambant neuf Pavillon de la danse. Ce déménagement s'est fait en pleine pandémie alors que les théâtres étaient fermés; il s'est replanifié maintes fois après des mois de retard dus à la fermeture des chantiers; il s'est glissé entre les reports de spectacles et les annulations. Finalement, il a eu lieu ! Après 22 ans de travail acharné pour ce lieu, nous y sommes.

L'ADC a annulé et reporté les spectacles depuis mars 2020 et sur le premier trimestre de 2021 au fur et à mesure des annonces et directives relatives aux fermetures. Il se trouve que la possibilité de rouvrir les théâtres et donc d'inaugurer le Pavillon de la danse en petit comité (50 personnes) est tombée sur le 20 avril 2021, avec la première de l'épisode 8 du feuilleton théâtral « Vous êtes ici » intitulé Chamane. L'équipe de « Vous êtes ici » n'avait plus joué depuis l'épisode 2 en automne 2020. De son côté, l'ADC croisait les doigts pour que l'inauguration du Pavillon tombe fin avril sur l'invitation très dansée de Lisbeth Gruwez, formidable interprète anversoise fort appréciée des genevois. Celle-ci a pu être présentée fin avril, en jauge réduite comme tout le reste de la programmation.

En 2021, l'ADC a réalisé 11 accueils comme suit : 2 accueils dans le cadre de « Emergentia », 3 accueils dans le cadre de collaboration avec les écoles professionnelles, 6 accueils dans la programmation effective de l'ADC. A noter : sur les 6 accueils prévus en 2021, l'ADC s'est engagée sur 3 d'entre eux en tant que coproducteur. Sur le plan international, avec de nombreux lieux dédiés à la danse comme cela est le cas en France et en Belgique, l'ADC souhaite collaborer en tant que partenaire financier sur des coproductions internationales. Les compagnies ont besoin de soutiens de la part de structures, il leur faut des partenaires de coproductions et des préachats (soit l'achat de représentations d'un spectacle qui n'est pas encore créé).

La coproduction et le préachat représentent une prise de risque artistique et financière pour la structure organisatrice. Mais il est le gage de la confiance accordée par la direction artistique du lieu à l'artiste et constitue un appui à la production du spectacle. Au final, les partenaires de coproduction et les préachats permettent aux œuvres de se réaliser dans de meilleures conditions et optimisent leur potentiel de diffusion. C'est tout un système qui repose sur les engagements et les risques nécessaires à prendre, en amont du travail de création.

En 2021, l'ADC s'est donc engagée avec trois artistes étrangers dans leur projet de création en apportant un montant de coproduction et un préachat de la création à venir. L'ADC a aussi fait des choix de programmation sous la forme de préachat. En plus de se baser sur la confiance, le désir et la prise de risque et de s'engager financièrement avec certains artistes, la coproduction internationale est aussi pour le Pavillon ADC une façon de gagner en visibilité, en Suisse comme à l'étranger.

Indicateur 1.3 : Nombre de représentations à la salle des Eaux-Vives + accueils au BFM, voire sur d'autres scènes				
	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	Entre 70 et 90	Entre 70 et 90	Entre 70 et 90	Entre 70 et 90
Résultat	85	95	81 (25 réalisées)	94 (72 réalisées)
<p><b>Commentaires :</b></p> <p>La question du nombre de représentations se pose chaque fois en fonction de différents critères : la dépense physique, le coût du cachet, le cumul des coûts associés aux voyages, à l'hébergement, aux per diems, les coûts techniques...</p> <p>Le nombre de représentations est ici lié à la jauge, 145 places aux Eaux-Vives, 193 au Pavillon. Dans les deux cas, il s'agit d'une petite jauge qui permet de jouer plusieurs fois les accueils (entre 3 à 5 fois) et au minimum 5 fois les créations, voire plus pour certaines compagnies si cela fait sens et est physiquement envisageable. Ce temps plus long pour la création permet au projet de trouver son public et d'acquérir une pleine maturité, notamment dans le but de tourner sur d'autres scènes suisses ou internationales. En moyenne, l'occupation est de 85 représentations par année.</p>				

<b>Objectif 2. : Sensibiliser le public à la danse contemporaine</b>				
Indicateur 2.1 : Nombre de spectacles de danse programmés par l'ADC à la Fête de la Musique				
	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	20	20	20	20
Résultat	36	33	0	0
<p><b>Commentaires :</b></p> <p>Sur les années 2018 et 2019, plusieurs projets ont été sollicités expressément pour la scène danse, qui s'est installée aux Casemates. Il s'agissait essentiellement de pièces courtes de danse et musique, improvisées ou composées.</p> <p>En 2020, en raison du déménagement de l'ADC au Pavillon initialement prévu en mai et juin 2020, il a été convenu avec la Ville de ne pas mettre en place la traditionnelle scène de danse de l'ADC pendant la Fête de la Musique. Par ailleurs, la Ville de Genève, suite à une diminution du budget de la Fête de la Musique dès 2020, a dû réduire les coûts liés à la scène danse, devenue la scène la plus grande de la Fête mais aussi la plus onéreuse. Parallèlement, l'ADC a affirmé son souhait de ne plus porter à l'avenir la scène danse pendant la Fête de la Musique, mais de se concentrer sur le Pavillon et de se rapprocher de la Fête de la danse, qui a lieu chaque année en mai.</p> <p>Finalement, la Fête de la Musique 2020 n'a pas eu lieu en raison du covid-19. A la suite de cette année « blanche », une scène danse pour la Fête de la musique s'est reformulée avec les associations RP danse et Fête de la danse, qui ont proposé un nouveau projet pour la Fête de la musique en 2021, soutenu par la Ville de Genève, mais plus simple logistiquement et techniquement.</p>				

De son côté, l'ADC a pensé, lors de la Fête de la musique 2021, à élaborer une proposition au sein du Pavillon qui puisse faire écho aux principes de la Fête de la musique, soit des rencontres improvisées entre danse et musique en accès libre le soir et des portes ouvertes en journée, afin de permettre au public d'entrer au Pavillon pour découvrir sur le plateau les processus de travail de danseurs et musiciens genevois.

Indicateur 2.2 : Nombre d'actions de médiation réalisées (ateliers, rencontres public-artistes, accueils d'élèves, actions pédagogiques, café culturel, projet de radio, etc.)

	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	12	12	12	12
Résultat	20	21	19 (11 réalisées)	19

**Commentaires :**

Le développement des publics est toujours nécessaire et les actions de médiation et de sensibilisation se sont intensifiées. Pour faire découvrir la diversité de la danse contemporaine, l'ADC met en place plusieurs activités de médiation auprès de publics variés. Depuis 2018, l'ADC a particulièrement développé les activités de médiation qui se déroulent en plusieurs étapes ou sur du long terme dans le cadre scolaire, mais aussi en collaboration avec des associations sociales, à la fois au sein du théâtre et hors des murs, dans les lieux concernés. L'ADC a tissé plusieurs partenariats fructueux qu'elle fidélise en tâchant de répondre aux besoins des publics touchés, tout en essayant d'en ficeler de nouveaux. Pour s'adapter à chaque public, l'ADC élabore diverses entrées et approches. Elle participe aussi à des réseaux de médiation artistique pour enrichir et varier ses pratiques.

Dans ce cadre, l'ADC développe en réseau avec d'autres structures culturelles l'accessibilité physique au théâtre et l'accueil de personnes en situation de handicap. Le dispositif Relax par exemple, soutenu par le Département de la cohésion sociale du canton, propose des représentations inclusives, ouvertes à toutes et tous, avec un accueil plus adapté aux personnes en situation de handicap ou simplement désireuses d'avoir accès aux spectacles dans un environnement et des conditions décontractés.

La médiatrice de l'ADC travaille davantage avec les écoles et en partenariats. Par exemple, l'un des nouveaux projets qui s'est bien développé pendant cette convention est la mise sur pied de « La danse, c'est dans ta classe ! », dispositif qui exporte des formes artistiques hors des institutions culturelles pour s'adresser directement aux jeunes dans leur lieu d'étude et dans un rapport immédiat. L'ADC l'a proposé en 2019 dans 22 établissements scolaires du canton de Genève (classes du secondaire I et II) grâce au soutien d'Ecole et Culture au DIP.

L'ADC a également eu à cœur de collaborer avec de nouvelles associations sociales et éducatives, notamment avec l'association Païdos, le Centre Espoir de l'Armée du Salut, le CMP Bertrand, la Croix Rouge et l'UOG. Les thématiques de certains spectacles, les équipes artistiques ainsi que le dispositif de « La danse, c'est dans ta classe » ont donné l'occasion de proposer des séances et échanges variés autour du corps et de la danse contemporaine. Les retours très enthousiasmants des équipes éducatives incitent l'ADC à poursuivre ces collaborations.

A noter : en 2021, avec l'ouverture du Pavillon pendant la crise, l'ADC a mis sur pied 20 visites organisées en petit comité (300 visiteur-euses en tout) et a co-organisé 7

événements particuliers pour d'autres partenaires culturels (environ 600 visiteur.euses), principalement dans le but de faire connaître ce nouveau lieu.

Indicateur 2.3 : Nombre de parutions du « journal de l'ADC »

	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	Entre 2 et 3	Entre 2 et 3	Entre 2 et 3	Entre 2 et 3
Résultat	2	2	2 (1 réalisé)	2

**Commentaires :**

Le Journal de l'ADC s'est métamorphosé. A partir du numéro 76 sorti en mars 2019, il donne essentiellement la parole aux artistes et praticien-ne-s par le biais d'entretiens, d'analyses d'œuvres, de retours sur ce qui est fait ou tenté. Il cherche à examiner les esthétiques, analyser les processus, discuter les politiques. Il souhaite aussi sensibiliser son lecteur à la danse, à la culture chorégraphique, à l'histoire du corps et de ses représentations. La mise en valeur de la pensée de la danse est autant un plaisir qu'une préoccupation. Au départ de ce journal, il s'agissait aussi pour l'ADC, alors nomade puis temporairement abritée aux Eaux-Vives, d'occuper une place concrète sur le papier. Cette phase d'instabilité, d'installation en des lieux un peu bricolés est dorénavant terminée avec le Pavillon de la danse, plateau spécifiquement conçu pour l'art chorégraphique. Cette nouvelle scène ouvre des espaces propices à la programmation de l'ADC qui veut se déprendre de la seule immédiateté de la production et qui cherche à tirer des bords entre la représentation et le monde. Dès lors, le journal peut se déployer autrement, entrer davantage dans la réflexion sur le travail, la recherche, les processus. Le journal s'est donc profondément renouvelé. Il se veut protéiforme, joueur, exigeant, accessible. Il bouge avec les propositions de la saison, avec les artistes, avec les spectateurs. Il tente de prendre soin du lecteur en l'emmenant dans le sensible du mouvement. Ce nouveau journal est aussi dessiné. Pas de photos, mais des commandes d'illustrations d'artistes, genevois-es pour la plupart.

Le numéro 77 de décembre 2019 s'est penché sur la thématique *l'art, la danse et la transition écologique*. Ce numéro a remporté un franc succès et a été très demandé, notamment de la part de revues et de théâtres à l'étranger, intéressés et stimulés par le sujet. Certains articles ont été repris et cités, par exemple par la revue belge Nouvelle de danse, ou par le quotidien romand Le Temps – ce dernier a consacré suite à la lecture de ces pages un dossier sur la question de l'art et de l'écologie. Ce journal, tiré à 3500 exemplaires, a rapidement été épuisé.

En raison de la crise sanitaire, la sortie du journal n°78 prévue en mai 2020 a été repoussée au mois de décembre. En 2020, il n'y a donc eu qu'une seule publication. Le rythme a été retrouvé en 2021 avec deux parutions semestrielles.

Parallèlement au journal, la radio de danse Station Debout a vu le jour durant la saison 2018/2019 avec 3 émissions programmées en automne 2018. Ce projet permet à l'ADC de prolonger et/ou d'anticiper les réflexions et dialogues initiés dans le cadre du journal, de repenser les espaces de dialogue critique ouverts sur les pièces, de faire des ponts, des liens entre recherche pratique et théorique, d'insuffler une « énergisation » des échanges entre tous. Il existe un savoir très riche de la danse contemporaine, dans ce pays comme à l'international, et cette radio ambitionne de la partager avec le public. Elle est aussi un espace ouvert à l'échange, la réflexion, l'émulation et la stimulation entre chercheur-euse-s, professionnel-le-s et public. Les émissions ont lieu sur le plateau de l'ADC, sont ouvertes au public et sont enregistrées.

Indicateur 2.4 : Nombre d'actions de gestion et de mise à disposition des ressources du centre de documentation (ouverture hebdomadaire, visibilité, digitalisation, etc.)				
	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	3	3	3	3
Résultat	2	2	2	2
<b>Commentaires :</b>				
<p>Le centre de documentation regroupe environ 1000 livres, plus de 500 vidéos et DVD et 16 titres de magazines consacrés à la danse. Il compte une centaine de lecteurs et lectrices inscrit-e-s, essentiellement des enseignant-e-s, des élèves du post-obligatoire, des chorégraphes et des danseurs et danseuses. Il est ouvert au public un jour par semaine ou sur rendez-vous. Il est possible de visionner sur place des documents vidéos DVD ou VHS.</p> <p>A l'ouverture du Pavillon, une réflexion doit s'engager pour donner une plus grande visibilité au centre de documentation, unique en Suisse romande. Au sein du Pavillon, le centre aura un espace qui lui sera réservé, avec des tables de lecture et de travail et des possibilités de visionnement sur place. L'objectif est de le développer, de le faire mieux connaître, de l'inscrire dans un réseau de bibliothèques, mais aussi de l'utiliser comme ressource pour les actions de médiation et de sensibilisation. Le déménagement et la crise ont freiné cet élan en 2021. De nouveaux projets se sont articulés, qui verront le jour en 2022.</p>				

<b>Objectif 3. : Gérer l'attribution aux compagnies des 3 studios de danse mis à disposition par la Ville de Genève</b>				
Indicateur 3.1 : Nombre de compagnies ayant pu bénéficier des studios				
	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	40	40	40	40
Résultat	100	125	101	118
<b>Commentaires :</b>				
<p>Les trois studios de danse sont des espaces essentiels pour l'ADC et pour le milieu de la danse genevoise (rappelons que le Pavillon n'a pas de studio de danse). Ils sont réservés à la pratique de la danse professionnelle et dédiés prioritairement aux compagnies en travail de création. Idéalement situés, bien équipés et entretenus par l'ADC, bénéficiant de la lumière naturelle et mis à disposition gratuitement, ces studios permettent à de nombreuses compagnies de jouir d'un espace de travail adéquat. Ils sont tout au long de l'année très fréquentés par les danseuses et danseurs professionnel-le-s de Genève, y compris les week-ends. L'ADC observe depuis peu une augmentation dans ces lieux de travail de jeunes danseurs et danseuses encore en formation.</p> <p>Le principe qui sous-tend la gestion de ces studios par l'ADC est de favoriser leur ouverture au milieu professionnel genevois et de faire en sorte qu'elle soit la plus généreuse possible. Les créations qui sont coproduites par l'ADC se font essentiellement dans ces espaces, tout comme celles qui sont diffusées sur d'autres scènes (Galpon, Théâtre du Grütli, Bâtie,</p>				

Antigel, MQ de l'Étincelle, etc.). Les studios sont aussi ouverts, quand c'est possible, aux propositions de stages et workshops.

La gestion des 3 studios, tant au niveau du planning d'utilisation que de celui de l'entretien, est un travail quotidien qui demande au personnel de l'ADC de se rendre régulièrement sur place. La forte occupation et la mixité des pratiques appellent de nombreuses demandes d'occupation pour des usages autres que la danse (musique, théâtre, séances de travail, salon d'artistes, projection de film, conférences de presse, etc.). L'ADC reste ferme sur les règles et critères d'occupation de ces espaces, qui sont dédiés aux professionnel-le-s de la danse, d'autant plus que le sol (plancher et tapis), spécifiquement conçu pour la danse, demande d'être précautionneux (pieds nus, pas d'objets lourds, nettoyage spécial, etc.).

Quatre chorégraphes-artistes dispensent des cours hebdomadaires depuis de nombreuses années dans ces espaces (Laura Tanner, Filibert Tologo Danse Habile, Catherine Egger et, jusqu'en 2018, Noemi Lapzeson). Une jam ouverte de contact improvisation a aussi lieu tous les samedis soirs. Pour ces usages payants, l'ADC demande une location financière modeste qui participe à l'entretien des espaces.

En 2020 et 2021, malgré le covid, les studios n'ont pas été fermés. Ils ont été très occupés par les danseurs et danseuses professionnel-le-s pour les répétitions ou du training, dans le respect des mesures sanitaires imposées.

#### **Objectif 4. : Suivre la formation et accompagner l'émergence**

Indicateur 4.1 : Nombre de spectacles des formations professionnelles accueillis et soutenus (Ballet Junior, CFC danse, Manufacture)

	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	3	3	3	3
Résultat	6	6	écoles fermées 1 réalisé	5 (4 réalisés)

#### **Commentaires :**

La place accordée aux formations professionnalisantes sur la scène de l'ADC se concentre, pour le CFC et la Manufacture, sur la fin de la saison, et à deux reprises au fil de la saison pour le Ballet Junior. Il s'agit, avec ces trois entités importantes pour la relève de la scène chorégraphique, de maintenir ces moments de représentations scéniques dans des conditions professionnelles.

Les accueils ou créations qu'ils proposent sur le plateau de l'ADC demandent un travail conséquent et un engagement de la part de toute l'équipe, à l'équivalent de n'importe quel autre accueil saisonnier.

Ces écoles sont aussi conviées à suivre la programmation de l'ADC. Les moments passés à l'ADC, en tant qu'artistes ou comme public, sont aussi des occasions pour ces futurs professionnels de se rencontrer en dehors de l'école, de se frotter au milieu professionnel élargi (chorégraphes, danseurs, chercheurs, acteurs culturels qui fréquentent le lieu), de développer aussi leur culture chorégraphique qui leur sera utile dans la suite de leur carrière.

Pour la première fois en 2019, l'ADC a proposé au Ballet Junior de coproduire une création avec un chorégraphe contemporain (Olivier Dubois) et d'en faire une soirée à part entière,

afin de renouveler et resserrer son partenariat avec cette compagnie importante pour Genève de danseurs et danseuses professionnel-le-s en formation. Cette création sera reprise avec les volées suivantes en 2021.

Indicateur 4.2 : Nombre de projets permettant de rendre visible l'émergence

	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	1	1	1	1
Résultat	1	2	1 (annulé)	1 (report de 2020)

**Commentaires :**

En 2018 et dans le cadre de la Fête de la Musique, 6 compagnies émergentes ont été accueillies.

En 2019, l'ADC a développé un projet visant à soutenir l'émergence. Ce projet a pris son sens et sa force par le biais de collaborations avec deux structures plus proches de l'émergence que ne l'est à ce jour l'ADC : l'Abri et le Théâtre de l'Usine. L'implication de l'ADC dans le soutien à l'émergence réduit par ailleurs le « fossé » qui existe à ce jour entre les premiers travaux, présentés le plus souvent à l'Abri ou au Théâtre de l'Usine, et les démarches plus confirmées soutenues par l'ADC.

Ces trois structures, l'ADC, l'Abri et le Théâtre de l'Usine, se sont donc alliées en 2018 et ont constitué l'association Emergentia pour proposer un temps fort autour de projets issus de l'émergence, en soutenant la création de compagnies genevoises à travers des coproductions et des mises en regard avec d'autres projets de jeunes chorégraphes suisses ou internationaux. Ce travail en collaboration a vu sa première édition au printemps 2019. Dans le cadre d'Emergentia, l'ADC a soutenu 9 projets, dont 3 coproductions de compagnies genevoises, 3 accueils de compagnies vaudoises et 3 accueils de compagnies internationales.

Emergentia offre un accompagnement plus poussé que celui de la Fête de la musique et semble être une plateforme utile et pertinente pour de jeunes chorégraphes qui présentent leur première pièce.

L'édition prévue en novembre 2020 a été annulée en raison du Covid-19.

Les trois partenaires ont allié à nouveau leurs forces en 2021 pour proposer une nouvelle version de la deuxième édition d'Emergentia. Toutes les créations et les accueils d'artistes locaux et suisses de la programmation 2020, annulés en raison de la crise sanitaire, ont été reprogrammés en 2021. Après une longue attente, les créations d'Anna-Marija Adomaityte, Diana Akbulut et Natasza Gerlach, ainsi que les accueils des artistes Pierre Piton et Romane Peytavin, Ivy Monteiro et Clara Delorme ont pu enfin rencontrer leur public. Ces pièces ont été accompagnées de deux créations supplémentaires de jeunes compagnies genevoises, d'un work in progress, d'un accueil international et d'un atelier.

### **Observations de l'Association pour la danse contemporaine :**

La convention 2018-2021 est marquée entre autres choses par :

- un changement de direction (octobre 2017)
- le décès de Noemi Lapzeson, cofondatrice de l'ADC (janvier 2018)
- le vote du budget de construction du Pavillon par le Conseil municipal (février 2018)
- le début du chantier du Pavillon (janvier 2019)
- la crise sanitaire (2020-2021)
- le déménagement et l'installation au Pavillon de la danse (mars 2021).

### **Les points forts :**

#### **2018 — accompagner les coproductions ADC + entrer dans la coproduction internationale**

Mieux accompagner la création et la diffusion des coproductions genevoises et romandes de l'ADC pour leur permettre de mieux rayonner ici comme ailleurs, être plus en lien en tant que structure avec les nécessités de production des compagnies suisses et étrangères, créer de nouvelles alliances avec d'autres structures, coproduire ensemble, se constituer également un réseau au-delà des frontières et travailler de manière plus serrée et coordonnée avec les bureaux de diffusion des compagnies : voici quelques enjeux qui ont orienté notre travail en 2018. Ce travail d'accompagnement à la création et à la diffusion prend du temps à se mettre en place et ne porte pas toujours immédiatement ses fruits. C'est un travail sur du long terme, conséquent et qui mériterait un poste spécifique pour être rondement mené.

Pour positionner l'ADC comme un interlocuteur sérieux et de choix, il est aussi nécessaire de coproduire des projets d'artistes suisses et étrangers, ce que nous avons initié en 2018. Plusieurs partenaires (institutions culturelles dans le domaine de la danse, collectivités publiques, mécènes, compagnies lorsqu'elles ont une convention, ...) participent financièrement à une création chorégraphique. La coproduction est aujourd'hui une pratique usuelle dans les domaines des arts de la scène pour donner naissance à un spectacle en lui garantissant une assise financière et technique. L'ADC commence à entrer dans cette dynamique de coproductions internationales pour la création d'œuvres présentées au public genevois (Jan Martens, Lisbeth Gruwez, Emmanuel Eggermont...). C'est une autre manière de tisser un réseau au-delà des frontières, en proposant des temps de plateau et de recherche en amont d'une création. Ces temps de travail sur le plateau s'accomplissent sur la scène de l'ADC avec notre équipe technique, soit quelques jours avant la première, soit dans un temps dit de résidence, permettant dans le meilleur des cas de pouvoir présenter une première mondiale, mûre ensuite pour ses premières dates de diffusion.

Mais le développement des coproductions internationales nécessite de mettre en place une stratégie et des moyens adéquats : l'ADC cherchera durant sa prochaine convention (2022-2025) à mieux asseoir cette pratique.

#### **2019 — le chantier du Pavillon de la danse + une recherche de fonds privés exceptionnels**

Le chantier a démarré le 7 janvier 2019. Nous sommes immensément réjouis par la perspective d'un nouveau lieu pour la danse, attendu depuis près de 20 ans par l'ADC, les chorégraphes et danseur-euse-s et, plus largement, le public de Genève et d'ailleurs.

Ce Pavillon est financé par la Ville de Genève. Pour assurer le vote de son crédit de construction, qui présentait un dépassement par rapport au montant initialement prévu, l'ADC a apporté une contribution de 1 million – obtenue auprès d'une fondation privée genevoise. Il reste toutefois des charges exceptionnelles liées à cette transition qui ne sont pas prises en compte dans les crédits rattachés au Pavillon et qui sont à la charge de l'ADC.

Nous avons donc cherché des soutiens financiers extraordinaires pour les couvrir, afin de mener à bien cette transition historique, prendre un nouveau départ avec l'élan nécessaire à toute nouvelle infrastructure culturelle.

C'est auprès de la Loterie romande que nous avons trouvé un soutien d'envergure en 2019 avec un don de 400'000 francs, permettant d'une part de couvrir les frais rattachés au déménagement, à l'emménagement et à l'installation, et d'autre part à la visibilité et au lancement du Pavillon de la danse (initialement, l'ouverture était fixée début septembre 2020).

Nous avons toutefois pleinement conscience que nos ressources humaines (6 personnes au bureau pour un équivalent de 4.05 plein temps / 2 personnes à la technique pour l'équivalent d'un plein temps / 2 personnes à l'entretien de la salle et des studios du Grütli pour l'équivalent d'un 0.5 plein temps) sont insuffisantes pour nous permettre de faire tourner le nouvel outil qu'est le Pavillon de la danse – plus grand, plus performant techniquement, et mieux à même de développer la danse – et pour développer nos activités.

### **2020 et 2021 — la crise sanitaire**

Il y a eu une fermeture de la salle des Eaux-Vives le 16 mars, une ouverture avec jauge réduite du 29 août au 1<sup>er</sup> novembre, une fermeture du 2 novembre au 31 décembre, puis, en 2021, une fermeture du 1<sup>er</sup> janvier au 19 avril, et une ouverture dès le 19 avril avec jauges réduites.

Les activités planifiées ont été complètement chamboulées, le planning du déménagement des Eaux-Vives au Pavillon de la danse également. L'installation et la prise en main du nouvel outil, prévues initialement sur 4 mois, ont aussi été modifiées suite à l'interruption du chantier : tout s'est joué en quelques semaines en mars 2021, dans un contexte tendu et incertain, avec des perspectives encore floues pour les mois à venir.

Depuis l'amorce du projet du Pavillon en 2007, pas un jour n'est passé à l'ADC sans que l'on pense au moment où on allait ouvrir. Ouvrir une scène spécifiquement pensée pour la danse ! Lorsque le Pavillon a été enfin prêt en mars 2021 et qu'il s'est ouvert à nous, tous les théâtres se sont fermés. On s'est installé et activé dans une frénésie partagée avec personne. Depuis, petit à petit, le lieu a pris vie, il s'est ouvert et le public l'a découvert.

La prochaine convention 2022-2025 devra marquer cette nouvelle étape dans l'histoire et le développement de l'ADC et de la danse à Genève.

Relevons pour finir le fait que, en vue de notre installation au Pavillon, le BFM n'a plus été une option que nous avons jugée pertinente. Si précédemment nous propositions 1 à 2 accueils au BFM par année, dorénavant nous souhaitons nous concentrer sur le Pavillon, mieux à même de répondre à nos missions et ambitions. Les grands accueils de danse au BFM, dans les grandes salles de Château rouge à Annemasse ou au Casino théâtre, avec une jauge de 1000 places voire davantage, sont certes importants pour élargir le public et créer l'événement autour de la danse : le Ballet du Grand Théâtre, La Bâtie ou Antigal par exemple le font de manière régulière.

Or, si le BFM nous permettait d'avoir plus de recettes, il nous coûtait plus cher aussi à la location, à la technique et en ressources humaines. Nous restons une « petite » équipe et structure ; nous pouvons créer de grands événements au Pavillon, étirer les temps de créations et d'accueils, travailler sur plusieurs jours avec des publics différents et être dans une proximité avec les artistes, les compagnies et les publics, ce que le BFM ne nous permet pas.

### **Observations de la Ville de Genève :**

La Ville de Genève salue le travail mené par l'ADC durant la période couverte par la convention. Cette dernière a été fortement marquée par trois événements majeurs : la crise sanitaire engendrée par le COVID-19, le déménagement de l'ADC au Pavillon de la danse et son ouverture au public en mars 2021.

La Ville de Genève tient à relever que la directrice, Anne Davier, et toute son équipe se sont employées, malgré la complexité des circonstances, à permettre aux artistes de poursuivre leur travail dans leurs différents espaces (salle des Eaux-Vives, studio de la MAG et Pavillon de la danse) et dans de bonnes conditions.

L'inauguration du Pavillon de la danse, après plus de 20 ans d'engagement de l'ADC et de la Ville de Genève notamment pour obtenir un lieu conçu spécialement pour la danse à Genève, marque un vrai tournant dans le domaine de la création chorégraphique genevoise et romande. La Ville de Genève salue les démarches organisationnelles, relationnelles et financières entreprises par l'ADC qui ont permis de consolider l'ouverture du nouveau bâtiment.

Le projet artistique et culturel de l'ADC a été mené avec professionnalisme et cohérence : le positionnement de l'association vis-à-vis des compagnies de danse locales a notamment permis d'octroyer à ces dernières des conditions de création adéquates, de favoriser la visibilité de l'émergence et d'assurer une mise à disposition très importante des studios de la MAG. En termes de médiation culturelle, la Ville de Genève tient à relever le travail mené à travers le projet « La danse, c'est dans ta classe » qui s'est adressé, avec intelligence, à une grande diversité de publics. Cet axe restera certainement au cœur des enjeux de la prochaine convention 2022-2025, à l'instar de la réflexion autour du centre de documentation et d'une évaluation des moyens dans le domaine des ressources humaines.

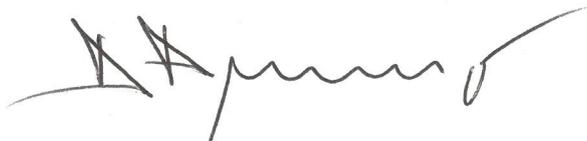
Enfin, le retrait de l'ADC, dès 2020, de l'organisation de la scène danse de la Fête de la Musique afin de se concentrer sur la programmation de la nouvelle institution a mené le projet à s'ouvrir à d'autres formes. Une coordination entre les différentes parties, dont l'ADC, devra toutefois se poursuivre par souci de cohérence.

**Pour l'association pour la danse contemporaine**

Prénom, nom, titre

Signature

Dominique Perruchoud, Présidente



Anne Davier, Directrice



Sami Etnatcha, Administrateur



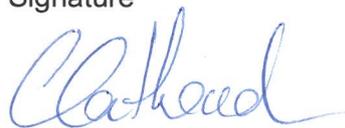
Genève, le 23 septembre 2022

**Pour la Ville de Genève**

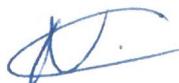
Prénom, nom, titre

Signature

Coré Cathoud, Conseillère culturelle



Nicolas Cominoli, Conseiller scientifique



Genève, le 5 septembre 2022